

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 23 Mai 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt-trois mai à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

Présents : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Michel BERTHET, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Josiane DESROCHES, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Catherine PATUEL, Cyrille BOUCHY, Sandrine BAUDIN, Valérie BABAD, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, Rémi BESSON.

Absents Excusés : Guy LONGEPIERRE (pouvoir à Roger THEVENOT), Jessy PROST (pouvoir à Aline MORAND), Marie JOUBERT LAURENCIN (pouvoir à Simone DUVERNAY).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS,
- Désignation des membres de la Commission communale des impôts directs,
- Désignation des membres du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance,
- Renforcement des commissions information/communication et culture,
- Subventions aux associations,
- Demandes de subventions,
- Présentation du projet de voirie 2014,
- Création de poste,
- Garantie d'emprunt HBVS,
- Augmentation du capital de la SEMCODA,
- Mise en place du tableau de présence pour les élections européennes,
- Divers.

Le procès-verbal de la réunion du 4 avril 2014 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Claire DE CROMBRUGGHE.

Délibérations :

Désignation des membres du CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

De fixer à 13 le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :

- Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS ;
- 6 membres élus au sein du Conseil Municipal ;
- 6 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

La liste des six membres élus est la suivante :

- Roger THEVENOT,
- Aline MORAND,
- Guy LONGEPIERRE,

- Josiane DESROCHES,
- Simone DUVERNAY,
- Marie JOUBERT-LAURENCIN.

La liste des six membres nommés est la suivante :

- Monique ALVES DA COSTA (représentante des ADMR),
- Bruno CHAMBE (Membre ancien du CCAS),
- Mauricette DUMOULIN (Représentante du Club Amitiés Loisirs),
- Daniel JUVANON (Ancien Président du CCAS),
- Jean-François PERTIN (DDEN),
- Jocelyne VILLERMET (Ancien membre CCAS).

Commission Communale des Impôts Directs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal dresse, à l'unanimité, la liste des membres proposés au Directeur des Services Fiscaux.

Délégués au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 28-2014 du 04/04/2014

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité comme :

- Délégué titulaire : Roger THEVENOT,
- Délégué suppléant : Dominique RABILLOUD

Subvention exceptionnelle - Mémoire, Histoire de Crêches-Sur-Saône

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle.

Subvention exceptionnelle – Complément de subvention pour les 60 ans des associations Jeunesse Sportive Crêchoise, ADMR et Foyer Rural Crêchois

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle.

Subvention exceptionnelle - Bibliothèque

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle.

Commune – Demande de subvention PIIC

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide du Conseil Général sur le programme d'intervention pour l'investissement communal (PIIC) au titre de l'année 2014.

Commune – Demande de subvention DETR pour les menuiseries extérieures des écoles

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au taux maximum pour les travaux de menuiserie aux écoles.

Commune – Demande de subvention DETR pour les travaux sur la toiture de l’Eglise

Après avoir délibéré à l’unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux au taux maximum pour les travaux de toiture de l’Église au titre de la restauration du patrimoine rural non protégé.

Base de Loisirs – Demande de subvention au Conseil Régional au titre de la valorisation touristique des voies navigables de Bourgogne

Après avoir délibéré à l’unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à solliciter l’aide du Conseil Régional pour le projet d’acquisition de machines de fitness en extérieur.

Suppression et création de poste

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l’unanimité d’adopter les modifications du tableau des emplois proposées.

Commune – Garantie d’emprunt

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité ne donne pas son accord pour garantir l’emprunt de HBVS.

Augmentation du capital de la SEMCODA

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de donner pouvoir au représentant de la commune afin :

- ✓ D’autoriser l’Assemblée Générale Extraordinaire à déléguer au Conseil d’administration la faculté de réaliser en une ou plusieurs fois, une augmentation de capital de 2 240 000 euros par l’émission de 140 000 actions de 16 euros de valeur nominale chacune, avec maintien du droit préférentiel de souscription, ainsi que de fixer la valeur d’émission des actions en fonction de leur valeur au bilan.
- ✓ D’autoriser l’Assemblée Générale Extraordinaire à conférer tous pouvoirs au Conseil d’administration afin d’instituer, le cas échéant, un droit de souscription à titre réductible, pour les actions non souscrites à titre irréductible (c’est-à-dire par l’utilisation de tous les droits de souscription). Ce droit de souscription à titre réductible sera attribué aux actionnaires qui auront un nombre de titres supérieur à celui qu’ils pouvaient souscrire à titre irréductible.
- ✓ D’émettre un vote négatif à la réalisation d’une augmentation de capital réservée aux salariés.
- ✓ D’autoriser la modification des statuts proposée.
- ✓ De valider le dossier que la SEMCODA doit présenter à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire et qui est annexé à la présente délibération.

Avenant SDEI

Vu le faible montant, Monsieur le Maire propose que soit rajouté à l’ordre du jour du conseil le point suivant : Avenant SDEI :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l’unanimité le Maire à signer l’avenant dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

DIVERS :

Élections Européennes :

Le tableau de présence est complété pour assurer l'accueil, l'émargement et le dépouillement des élections du 25 mai 2014.

Commissions municipales

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil du 4 avril 2014, les commissions communales ont été créées. Il propose de renforcer le nombre de membres au sein des commissions information – communication et culture.

Projet voiries 2014

Monsieur Michel SUCHET présente au conseil municipal les projets de voiries envisagés pour cette année 2014

- *Route de Perelles : changement de l'enrobé,*
- *Rue du Puits Boulanger : création de cheminements piétons, enfouissement des réseaux téléphoniques,*
- *Rue du Stade : création de cheminements piétons, mise en place d'un plateau pour réduire la vitesse de circulation, création de 6 stationnements. Les travaux devraient être terminés fin juin.*
- *Route des Jean Meuniers : le tapis serait refait.*

Le marché public est lancé et la commission d'appel d'offres devrait se réunir le 16 juin afin d'ouvrir les plis.

Madame Simone DUVERNAY interroge Monsieur Michel SUCHET concernant les problèmes de tout à l'égout au Petit Dracé.

Monsieur Michel SUCHET indique que la SDEI a été mandatée par la Communauté de Communes pour contrôler chaque assainissement individuel (SPANC). La commune a été informée que certains particuliers avaient une installation non conforme. La commune est actuellement en attente d'une réponse de la SDEI de Dijon pour savoir quelle propriété n'est pas conforme et agir par la suite.

Restaurant scolaire

Monsieur le Maire informe que le restaurant scolaire convie le conseil municipal à un repas le 27 juin.

Sports :

Suite à la réception des offres pour le terrain multisports, la commission sport va se rendre dans différentes communes afin de pouvoir apprécier et comparer les différentes offres proposées.

Monsieur Michel BERTHET indique que ne nombreuses manifestations ont eu lieu au mois de mai et que cela attiré de nombreuses personnes. Le mois de juin est lui aussi chargé (course cycliste, rassemblement du foot, ...).

Environnement :

Monsieur Michel BERTHET indique que le traitement des vignes est obligatoire suite à une maladie. La commune est également située dans une zone où il est interdit de faire sortir les plans dans notre secteur suite à la maladie des châtaigniers.

Diverses demandes à la commune :

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune est sollicitée pour l'emplacement d'un camion snack de plats réunionnais à emporter. Le conseil municipal accepte de louer l'emplacement le jeudi matin pendant le marché.

Une demande d'emplacement d'un camion pizza – sandwich est également parvenue en mairie. Le conseil municipal a l'unanimité refuse de louer un emplacement compte tenue des commerces créchois déjà existants.

Monsieur le Maire a reçu une demande de subvention pour le Cap Femina Aventure qui est un Raid Sportif-Solidaire. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur le Maire précise également qu'une demande de subvention est parvenue en Mairie pour le sponsoring de Team DPR. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande

Monsieur le Maire indique que des particuliers demandent le prêt de tendues. Le conseil décide de ne pas prêter ces tendues.

Il informe également de la demande de certains employés pour le prêt d'une salle municipale une fois par an. Le conseil municipal décide de répondre négativement à cette demande.

Rythmes scolaires :

Madame Aline MORAND informe le conseil que la demi-journée supplémentaire se déroulera le mercredi matin. Les activités extra-scolaires se dérouleront de 15h45 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les enfants seront encadrés par des personnes de la garderie périscolaire, du restaurant scolaire et du personnel communal.

Le restaurant scolaire ne fait pas de repas le mercredi midi. Il est envisagé de mettre en place un ramassage par bus pour emmener les enfants aux centres aérés.

Madame Catherine PATUEL s'interroge sur les conséquence pour la commune si la mise en place des rythmes scolaires n'étaient pas mis en place à la rentrée de septembre.

Monsieur Michel BERTHET indique qu'un certain nombre d'enfants ne pourra plus aller dans les associations le mercredi matin.

Base de Loisirs

Madame Aline MORAND indique que le camping est ouvert depuis le 15 mai.

Concernant le plan d'eau, étant donné les difficultés rencontrées pour le recrutement de maîtres-nageurs, il a été décidé d'avoir recours à une entreprise spécialisée qui gère la formation des maîtres-nageurs, s'occupe de leur équipement et dégage en partie le Maire de ses responsabilités.

Cimetière :

Monsieur Michel SUCHET indique que des cavurnes ont été commandés et que des devis ont été demandés pour refaire le mur.

Accessibilité :

Monsieur Jean-Luc PAQUELIER rappelle que la loi pour l'accessibilité a été repoussée. Il est cependant obligatoire de réaliser un calendrier prévisionnel des actions prévues pour le 31/12/2014. Il est également obligatoire de commencer à se mettre aux normes en 2015.

Sécurité :

*Monsieur Dominique RABILLOUD indique que la commission de sécurité a effectué des contrôles sur la zone des Bouchardes. Quelques observations ont été faites, elles seront corrigées.
Un exercice d'évacuation a été réalisé au restaurant scolaire le 17 avril. Tout s'est déroulé correctement.*

Urbanisme :

*Monsieur Rémi BESSON interroge le Maire concernant l'enquête publique de modification du PLU.
Monsieur le Maire indique que l'enquêteur arrive le 26 mai et qu'il s'agit d'un projet lancé en 2013.*

Bâtiments :

Monsieur Jean-Claude ARNAUD indique que la commission bâtiment travaille sur la mise en accessibilité du Foyer Rural.

Information – communication :

Madame Valérie BOUILLLOUX indique qu'elle a eu beaucoup de retours des associations pour le bulletin municipal et qu'une ébauche de couverture est déjà réalisée.

Elle indique également qu'elle a eu une proposition de La Poste pour la réalisation d'enveloppes personnalisées avec une photo de la commune.

Embellissement :

La commission s'est réunie pour faire le bilan sur les travaux de la place et une visite des serres. La prochaine réunion aura lieu le 16 juin.

Le dossier de candidature pour la candidature au concours des villes et villages fleuris est en cours.

La séance est levée à 23h45.

***Le Maire,
Michel ROSI***

